



Procédure de demande de publication dans *Coup de Théâtre*

Coup de Théâtre est une revue à comité de lecture avec une double évaluation à l'aveugle qui publie des numéros thématiques sur le théâtre et les arts dramatiques anglophones contemporains (XXe-XXIe) qui mettent en avant les écritures et les pratiques scéniques innovantes, en particulier celles qui entrent en dialogue avec la recherche récente, qu'elle soit française, européenne ou internationale.

Rythme des publications :

Coup de Théâtre peut faire paraître jusqu'à deux numéros par an.

Direction de chaque numéro :

Chaque numéro sera (co-)édité par le(s) demandeur(s), dont au moins un membre de RADAC au moment de la demande, sous la coordination générale de Xavier Lemoine (directeur de publication).

Pièces à fournir pour la constitution d'un projet de publication

Les projets, rédigés en français ou en anglais, doivent parvenir à Xavier Lemoine (xavier.lemoine@u-pem.fr), avec les pièces suivantes :

- Argumentaire, ligne scientifique et plan de l'ouvrage (2 pages)
- Calendrier prévisionnel
- Langue de publication (français et / ou anglais)

Les demandeurs sont aussi invités à joindre les informations suivantes s'ils en ont la possibilité :

- Liste prévisionnelle des contributeurs.rices en cas de publication d'actes de colloques ou journées d'études
- Inclusion d'une pièce liée au thème (en langue originale, en traduction ou les deux)
- Composition du comité de lecture (expert.e.s) pour une double lecture à l'aveugle
- Informations techniques (nombre de mots, illustrations libres de droit, pièce en traduction en fin de recueil, langue(s) de publication...)

NB : les ouvrages devraient faire autour de 75000 mots, avec risque de dépassement du budget si c'est au-delà.

Les propositions retenues devront respecter la feuille de style de *Coup de Théâtre*.

Financement et diffusion

Les demandeurs s'engagent à financer intégralement la publication du numéro (compter entre 1000 et 1500 euros en fonction de la taille du volume, des droits d'images le cas échéant et autres frais).

Les demandeurs s'engagent également à participer à la diffusion des informations relatives à la parution du numéro auprès des bibliothèques, centres de recherches, sociétés savantes et institutions susceptibles d'être intéressés.

Evaluation du projet (calendrier, etc.)

Les demandes sont déposées 15 mois *avant* l'année de publication (en respectant le rythme de publication annuel). Une deuxième session peut être organisée selon les besoins ou en cas de Hors-Série.

- 2025 Cette année une deuxième session est organisée avec un dépôt de demande de publication pour le *CDT* # 39 (2025) jusqu'au 29 janvier 2024.
- 2026 : dépôt pour le *CDT* # 39 le 29 Octobre 2025.

Les projets de publication seront examinés et sélectionnés par cinq membres du bureau dont le directeur de publication à compter de la date de dépôt.

Quelques principes de sélection :

- La thématique proposée correspond aux objets de recherches de *Coup de Théâtre*
- Le catalogue de la revue sera bien entendu pris en compte.
- Les co-éditions avec des laboratoires étrangers recevront une attention particulière. Un des éditeurs doit toutefois être membre au moment de la demande.
- Les propositions issues de journées d'études ou de colloques co-organisés par RADAC sont recevables.